VENTES A L'ENCAN.

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Héritiers de John T. Heim vs Mme Marie Kerth, veuve de Christoph Lorch.

No 99,115—Cour Civile de District, Division E.

3811-13 Rue Tchoupitoulas,

Entre les rues Peniston et Général Taylor.
Cottage Double.

716 Rue Peniston,

Entre Laurel et Constance.
Cottage Simple.

3818-3822 Rue Camp,

Entre Peniston et Général Taylor.
2 Cottages Simples.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd. Léonard L. Stern, encanteur — JEUDI, le 29 février 1912, à m di, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement lu et rendu et signé le 17 janvier 1912, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1.—Un certain lot de terre, ensemble avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No 3, sur un plan de St Joseph, maintenant ilet désigné par le No 109, sur un nouveau plan, lequel ilet est borné par les rues Tchoupitoulas, Jersey (maintenant Annonciation) Peniston et Général Taylor, désigné comme lot No 13, sur un plan déposé en l'étude de James Graham, ancien notaire, mesurant trente pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur cent trente-quatre pieds trois lignes de profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 14 et cent trent) pieds un pouce une ligne sur la ligne de côté le divisant du lot No 12. Les améliorations sont connues par les Nos municipaux 3811-13 rue Tchoupitoulas, comprenant un cottage double, 4 chambres, hangar, etc., de chaque côté.

2.—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Peniston, Laurel, Général Taylor et Constance, désigné par le No 20 dans l'ilet No 7 (maintenant 167) sur un plan litographié annexé à un acte passé pardevant Hugh Madden, ancien notaire en cette ville, le 22 janvier 1866, lequel dit lot mesurant d'après ledit plan trente pieds de face à la rue Peniston, sur cent quinze pieds, dix pouces sur la ligne le divisant du fond des lots 16, 17 18 et 19, et cent quinze pieds, sept pouces et trois lignes, sur la ligne le divisant du lot 21. Les améliorations sont connues par le No municipal 716 rue Peniston et consistant d'un cottage simple ayant vestibule, 4 chambres, hangar, etc.

3.—Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par les Nos 4, 5 et 6 de l'ilet No 11, lequel est borné par les rues Camp, Magazine, Peniston et Général Taylor, d'après un certain plan par J. A. D'Hémécourt, voyer, le 8 septembre 1864, lesdits lots sont contigus et mesurant chacun trente-deux pieds de face à la rue Camp sur cent vingt pieds de profondeur, le tout en mesure américaine, et trente-deux pieds deux pouces six lignes dans le fond. Les améliorations consistent en deux cottages simples connus par les Nos municipaux 3818-3822 rue du Camp, contenant six chambres dans chaque maison.

Conditions—Un quart ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance payable en un, deux et trois ans, garantie par hypothèque sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles de sécurité avec huit pour cent d'intérêt par an jusqu'au paiement sur les paiements différés, l'intérêt payable annuellement jusqu'à paiement. L'acquéreur devant payer pour tous les certificats nécessaires et de payer pour toutes les taxes de 1911. Les loyers n'appartiendront à l'acquéreur qu'à partir de la date du passage de l'acte de vente. Dix pour cent requis au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Conrad G. Collins, notaire aux frais des acquéreurs.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL LTD.
Encanteurs.

Fred C. Marx, avocat pour le défendeur.
Conrad G. Collins, avocat pour les demandeurs.
Bernard C. Shields, avocat.
21 janv—21 28—fév 4 11 18 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de James H. Maloney et epouse.

Nos 95,010 et 90,480 (consolidés)—Cour Civile de District, Division D.

La Propriété Commerciale de Valeur

137-39 RUE DAUPHINE,

Entre Canal et Iberville.
Magasin et Résidence en Briques à 3 Etages,

Vis-à-vis de D. H. Holmes Co., Ltd., à proximité de la Maison Blanche et du Théâtre Greenwall.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL LTD — Léonard L. Stern, encanteur — JEUDI, le 29 février 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 17 janvier 1912, par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 94, lequel est borné par les rues Dauphine, Douane, Bourgogne et Canal, ledit lot étant celui à côté de l'encoignure des rues Dauphine et Douane, et mesurant vingt-six pieds dix pouces et deux lignes de face à la rue Dauphine sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et deux lignes entre lignes parallèles, ayant une allée s'ouvrant à la rue Douane et en commun audit lot et autres lots, s'étendant là-dessus de ladite allée étant incluse dans la susdite profondeur, et la résidence sur ledit lot étant désigné par le No 21 rue Dauphine (vieux numéro). Les améliorations comprenant un magasin et résidence simple à trois étages, contenant un grand magasin et arcade dans le fond, la cour est pavée, etc., les étages supérieurs contenant grands vestibules, environ 16 chambres, 2 chambres à bain, gaz, électricité, plombage sanitaire, escalier devant et derrière, galerie devant et derrière, etc.

Conditions — Comptant ou une moitié ou plus comptant et la balance en un et deux ou un, deux et trois ans à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit devant être représentée par billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de sept (7 0/0) pour cent par an de la date jusqu'au paiement garanti par hypothèque et lien de vendeur, la clause de non aliénation, le transfert de la police d'assurance et toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurités d'un acte authentique d'hypothèque, l'acquéreur devant assumer et payer les taxes de 1912 et tous les frais de l'acte de vente, incluant tous certificats, l'exécuteur devant avoir le droit de réduire les billets à leur valeur réelle. L'acte de vente pardevant Chas A. Butler, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd.
Encanteurs.

21 jan—21 28—fév 4 11 18 25 29

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Henry Haag.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 98,582—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Julia L. Haag, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Kerrick, Lewis, Gensler & Schwartz, avocats.
25 jan—25 29—fév 3

VENTES AL'ENCAN

Stoudback, Stern & Gumbel, Ltd

ANNONCE JUDICIAIRE.

In Re Liquidation de la Hirsch-Levy Realty Company. No 95,308. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

Cottages simples et doubles de choix et de valeur et bien loués à de bons locataires.

A L'ENCAN, JEUDI, LE 29 FEVRIER 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

Cottage Double, 2729-31 rue Delachaise.
Cottage Double Moderne, 4536-38 rue Laurel, coin de la rue Cadix.
Cottage Double Moderne, 4532-34 rue Laurel.
Cottage Double Moderne, 4528-30 rue Laurel.
Cottage Simple, 3632 rue Clara.
Maison à appartements, 8618 rue Spruce.
Cottage Double, 2409-11 avenue Londres.
Cottage Double, 2805-07 avenue Londres.
Cottage Double, 2801-03 avenue Londres, encoignure Duels.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd — Léonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 29 février 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 26 janvier 1912, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés ci-après décrites, seront vendues à l'enchère publique, à savoir:

1. Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de que que façon en dépendant situé dans le Sixième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 3, borné par les rues Delachaise, Clara, Magnolia et l'avenue Louisiana ledit lot étant désigné par la lettre BI, sur un devis dressé par D. E. Seghers et fils, annexé à un acte pardevant E. L. Weil, notaire, le 5 juin 1910, d'après lequel devis ledit lot mesure 30 pieds, 5 pouces et 7 lignes de face à la rue Delachaise, trente pieds en largeur dans le fond sur cent vingt-et-un pieds neuf pouces sur la ligne de côté du lot A et cent vingt six pieds neuf pouces sur le côté du lot CI. Les améliorations comprenant un cottage double ayant 5 chambres, chambres à bain, gaz, électricité, connexions d'eau et d'égout de chaque côté, un côté est loué $14.50 par mois et l'autre côté est vacant et est connu par les numéros municipaux 2129-31 rue Delachaise.

2. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances, appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le sixième District de cette ville, dans l'ilet No 144, borné par les rues Laurel, Annonciation, Jena et Cadiz, désigné par la lettre A, sur un devis d'arpentage dressé par H. C. Brown, député-voyer de ville, daté du 16 août 1910 et annexé à un acte de E. L. Weil, notaire, le 17 août 1910 lequel dit lot A mesure d'après ledit devis vingt sept pieds de face à la rue Laurel, la même largeur dans le fond sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles et faisant face à la rue Cadiz, ledit lot A formant l'encoignure des rues Cadiz et Laurel. La propriété est connue par les Nos municipaux 4536-38 rue Laurel et comprend un cottage double ayant 4 chambres, chambre à bain, gaz, connexion d'eau et égout de chaque côté, loué à bail jusqu'au 1er octobre 1912 à raison de $14 par mois par côté.

3. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 261, désignés par les Nos 25 et 26 sur un nouveau plan et par le No 100 B, sur le vieux plan, borné par les rues Monroe, Léonidas, Spruce (autrefois Huitième) et Cohn, sur le plan de subdivision dudit ilet dressé par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté du 1er mai 1896, annexé à un acte de dépôt pardevant Fred. Deibel, notaire, le 12 novembre 1896, d'après lequel dit plan lesdits lots sont contigus et mesurent chacun vingt-cinq pieds de face à la rue Spruce sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 26 s'étendant à une distance de soixante-douze pieds de l'encoignure des rues Spruce et Léonidas. La propriété est connue par le No municipal 8618 rue Spruce et comprenant une maison rapportant $48 par mois.

7. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, dépendances et avantages y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 1580, borné par l'avenue Londres, les rues Duels, Industrie et Havane, désigné par la lettre C sur un devis ou certificat d'arpentage dressé par H. C. Brown, député voyer de ville, de la date du 9 mai 1910, annexé à un acte pardevant E. L. Weil, notaire, daté du 9 mai 1910, et mesurant d'après ledit arpentage commençant à un point cinquante-cinq pieds cinq pouces et une ligne de face du coin de l'avenue de Londres et de la rue Duels, trente deux pieds six pouces de face à l'avenue de Londres sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles.

La propriété est connue par les Nos municipaux 2809-11 avenue de Londres, et comprend un cottage double ayant 3 chambres par côté et loué $14 par mois.

8. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 1580, borné par l'avenue Londres, les rues Havane, Duels et Industrie, désigné par la lettre B et étant vingt-sept pieds trois pouces et une ligne de l'encoignure de l'avenue Londres et la rue Duels, et mesurant trente pieds deux pouces de face à l'avenue Londres sur une profondeur de cent dix pieds, le tout d'après un arpentage par H. C. Brown, député-voyer de ville, de la date du 9 mai 1910 annexé à un acte pardevant E. L. Weil, le 9 mai 1910. La propriété est connue par les Nos municipaux 2805-07 avenue Londres et comprend un cottage double ayant 3 chambres par côté, loué $14 par mois.

9. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 1580, borné par l'avenue Londres, les rues Duels, Havane et Industrie, désigné par la lettre A sur un devis par H. C. Brown, député voyer de ville, de la date du 9 mai 1910, annexé à un acte pardevant E. L. Weil, no-

VENTES A L'ENCAN

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

taire de la date du 9 mai 1910, et formant l'encoignure de l'avenue Londres et de la rue Duels, et mesurant d'après cela vingt sept pieds, trois pouces et une ligne de face à l'avenue Londres sur une profondeur et façade à la rue Duels de cent dix pieds entre lignes parallèles; la propriété est connue par les Nos municipaux 2807-09 avenue Londres et consiste d'un cottage double ayant 3 chambres de côté $14 par mois.

Conditions—Comptant, les taxes de ville et d'Etat de 1912 devant être acquittées par les acquéreurs au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. Les actes de vente pardevant Scott E. Beer, notaire, aux frais des acquéreurs. Dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd.
Encanteurs.

Edgar M. Cahn, avocat.
28 jan—28—fév—4 11 18 25 29

N. J. Clesi.

ANNONCE JUDICIAIRE
SUCCESSION DE ELDRIGE BIBBINS.

No 98,939—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

JEUDI, le 29 février 1912, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

PAR N. J. CLESI, encanteur — Il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté et signé du 5 janvier 1912 par l'Honorable Porter Parker, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, désigné comme une moitié du lot No six, de l'ile 184, dans McDonoughville, Cinquième District de cette ville, sur la rive droite du fleuve Mississippi; ledit ilet est borné par les rues Newton, River (autrefois Jefferson), Brooklyn (autrefois Madison) et Diana (autrefois Decatur); ladite moitié du lot mesurant 30 pieds de face à la rue Diana (autrefois Decatur) sur cent huit pieds de profondeur plus ou moins, et est la portion la plus proche de la rue River (autrefois Jefferson) dudit lot original.

Conditions—Tout comptant, l'acquéreur devant payer tous frais de certificats, assumer toutes les taxes de 1912 et payer pour l'acte de vente par devant Wm Renaudin, notaire, et déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication chez

N. J. CLESI, Encanteur,
821 rue Gravier.

T. B. Walker, A. A. Sunseri, avocats pour le pétitionnaire
28 jan—28—fév 4 11 25 29

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme A. E. Kuebel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 88,731 — Division B. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Joseph Kuebel, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—A. J. Cahill, avocat.
2 fév—2 6 11

Succession de Isaac Delgado.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 99,274. Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Samuel Snodgrass, Geo. W. Butcher et Geo. O. Allain, exécuteurs testamentaires de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—John Dymond Jr. avocat
2 fév—2 6 11

Succession de Peter Guight ou Guthie et de Mme Barbara Uhle, sa veuve.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 99,463—Division B. — Attendu que Mme Barbara Guight ou Gutnie, épouse de Jacob Gagel, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feus Pete Guight ou Guthie et de Mme Barbara Uhle, sa veuve, décédés intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. — Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier.—James B. Rosser Jr. avocat.
2 fév—2 6 11

Succession de Valentine Springer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 98,841—Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Geo. Springer, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier —Nix & Tichenor, avocat.
31 jan—31—fév 4 9

Succession de William E. Daigle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 98,769—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Julia Gassie Daigle exécutrice testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour — THOMAS CONNELL, Greffier.—Wm J. Holden, avocat.
31 jan—31—fév 4 9

Succession de Louis Durac.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 99,367—Division B. — Attendu que Peter Congot a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Louis Durac, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Emile Pomes, avocat.
25 jan—25 29—fév 3

AVIS AUX CREANCIERS.

August Weltkam versus Pelican Metal and Roofing Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 98,256—Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Beauregard V. Redmond, Receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribué conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. —Sidney F. Gauthier, avocat.
31 jan—31—fév 4 9

VENTES A D'ENCAN.

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE
—DE—
COTTAGES SIMPLES ET DOUBLES
—ET—
Terrrains pour Bâtir
—DANS—
UNE SECTION QUI S'AMELIORE
—PRES D'UNE—
DOUBLE LIGNE DE CARS
A Deux Ilets de la rue du Canal
—ET A UN—
Ilet de l'Avenue "City Park"

Succession de Mme Barbara Abris, Veuve de William Mohr.

No 95,750—Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, Encanteur — Bureau No 339 rue Carondelet — JEUDI, le 8 février 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 8 décembre 1911, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Premier—Un certain ilet de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 82 sur un plan par John Schreiber, voyer, le 20 mars 1836, déposé en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville, lequel dit ilet est borné par les rues Bienville, Conti, Anthony et Bernadotte, acquis livre des transferts 214, folio 100.

Ledit ilet de terre sera vendu en lots subdivisés d'après un devis d'arpentage par M. Edgar Pilié, voyer, daté du 26 décembre 1911, comme suit:

Vingt-quatre lots de terre désignés par les Nos 1 à 24 inclusivement. Les lots Nos 1 à 10 inclusivement sont contigus et mesurent comme suit: Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Bienville et Bernadotte, et mesurant 31 pieds 10 pouces et 3 lignes de face à la rue Bienville sur une profondeur et façade à la rue Bernadotte et entre lignes parallèles de 120 pieds. Les lots Nos 2 à 9 inclusivement mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Bienville sur 120 pieds en profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 10 formant l'encoignure des rues Bienville et Anthony et mesurant 31 pieds 10 pouces 3 lignes de face à la rue Bienville sur une profondeur et façade à la rue Anthony et entre lignes parallèles de 120 pieds. Les lots Nos 11 et 12 sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Anthony sur 159 pieds 10 pouces 3 lignes en profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 11 est contigu aux lots Nos 6, 7, 8, 9, 10 et 24 dans leur fond. Le lot No 12 est contigu aux lots Nos 13, 14, 15, 16, 17 et 23 dans leur fond. Les lots Nos 13 à 22 sont contigus et mesurent comme suit:

Le lot No 13 formant l'encoignure des rues Conti et Anthony, et mesurant 32 pieds 6 pouces et 3 lignes de face à la rue Conti, sur 120 pieds 9 pouces 6 lignes en profondeur et façade à la rue Anthony et entre lignes parallèles. Les améliorations sur le lot No 13 comprenant un cottage simple à un étage, couvert en ardoises, No 4338 rue Conti, contenant galerie et quatre chambres. Dans le fond il y a un (magasin ou entrepôt).

Ces lots 14, 15, 16 et 17 mesurent chacun 31 pieds 10 pouces de face à la rue Conti sur 120 pieds 9 pouces, 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les lots Nos 18, 19, 20 et 21 mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Conti sur 120 pieds 9 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 22 formant l'encoignure des rues Conti et Bernadotte et mesurant 31 pieds, 10 pouces et 3 lignes de face à la rue Conti sur 120 pieds, 9 pouces 6 lignes de profondeur et façade à la rue Bernadotte et entre lignes parallèles. Les lots Nos 23 et 24 sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Bernadotte sur 159 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 23 est contigu aux lots Nos 12, 18, 19, 20, 21 et 22 dans le fond. Le lot No 24 est contigu aux lots Nos 1, 2, 3, 4, 5 et 11 dans le fond.

Les rues Bienville et Anthony ont leur trottoir pavé en asphalte.

Deuxième—Un certain lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Iberville, Anthony et Helena, désigné par la lettre C, sur un devis d'arpentage par Edgar Pilié, voyer, daté du 26 décembre 1911 d'après lequel, ledit lot mesurant 91 pieds, 7 pouces, 6 lignes sur le côté vers la rue Helena, 112 pieds, 1 pouce, 3 lignes sur l'autre ligne de côté se joignant à un point sur la rue Bienville et 64 pieds, 9 pouces, 7 lignes de large sur la ligne du fond.

Troisième—Le cottage double en bois à un étage, Nos 4916 et 4918 rue Bienville, contenant quatre chambres de chaque côté, contigu et dans le même district et ilet que la propriété deuxièmement décrite. Le lot de terre est désigné par la lettre B sur le susdit devis par Pilié, le 26 décembre 1911 et mesurant 36 pieds 1 pouce de face à la rue Bienville sur 91 pieds 7 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Quatrième—Le cottage simple en bois à un étage, No 4924 rue Bienville, contenant trois chambres, contigu dans le même District et ilet que la propriété deuxièmement et troisièmement décrite. Le lot de terre est désigné par la lettre A sur ledit devis par M. Pilié du 26 décembre 1911, et mesurant 43 pieds 2 pouces 4 lignes de face à la rue Bienville sur 91 pieds 7 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

La propriété deuxièmement, troisièmement et quatrièmement décrite a été acquise livre de transferts 196, fol. 277 et livre des transferts 194, fol. 273.

Cette propriété est en voie de grandes améliorations et ayant le service par deux lignes de chars de ceinture qui est très agréable pour le centre des affaires aussi bien qu'une autre partie de la ville. Une occasion pour de magnifiques profits.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un et deux ans de crédit par billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant sept pour cent d'intérêts par an de la date jusqu'au paiement final.

L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et de coutume de sécurité. L'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1912, au dessus et en plus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant requis de l'acquéreur au moment de la vente. Les actes de vente pardevant F. W. Hart, notaire, aux frais des acquéreurs.

McCloskey & Benedict, avocats.
7 jan—7 14 21 28—fév 4 8

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Anna Brown, veuve de Thomas McCarthy et de Maggie McCarthy, épouse de Doms E. Ingersoll.
No 98,377—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER — C. A. Tessier, Encanteur — Bureau 134 rue Carondelet — MARDI, le 13 février 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement daté du 27 décembre 1911, et signé du 3 janvier 1912, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. 2000-2002 rue Palmyre, coin Prieur, l'ilet avenue Tulane et Johnson, le cottage double en bois couvert en ardoises, ayant deux étages dans le fond, contenant 5 chambres au rez-de-chaussée et 2 chambres au premier étage sur un côté, et 4 chambres au rez-de-chaussée et deux chambres au premier étage sur l'autre côté, grandes citernes, hangars, etc. Le lot mesure 37 pieds 7 pouces sur 102 pieds 8 pouces 2 lignes de profondeur. Toutes les mesures d'après l'arpentage d'Edgar Pilié, voyer, daté du 14 décembre 1911.

2. 2004 rue Palmyre, entre les rues Prieur et Johnson, l'ilet avenue Tulane, le cottage simple couvert en ardoises, contenant 4 chambres, citerne, hangar, gaz, etc., le lot mesurant 16 pieds, 6 pouces 5 lignes sur 102 pieds 8 pouces 2 lignes de profondeur. Toutes les mesures d'après l'arpentage d'Edgar Pilié, voyer, daté du 14 décembre 1911.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance, s'il y en a, payable en un an, après date, avec huit pour cent par an d'intérêt, de la date, l'acquéreur devant assumer les taxes de Ville et d'Etat de 1911 et 1912. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant W. W. Young notaire, aux frais de l'acquéreur.

D. Wendling, avocat
7 janv—7 14 21 28 fév 4 11 13

The 'Allenburys' Foods

MOTHER AND CHILD Baby 6½ months old age. Fed from birth on the 'Allenburys' Foods

Une Bonne Parlance dans la Vie.

Les mères doivent savoir comme une bonne santé est essentielle à leur enfant pour l'avenir. Un enfant mal nourri s'en ressent plus tard; il n'arrive pas au plein développement de sa taille et manque de vigueur. Si vous ne pouvez pas nourrir votre enfant, donnez-lui une nourriture qui remplace le mieux le lait humain. Aucun farineux, aliment renfermant de l'amidon ou lait de vache non coupé n'est donné à un enfant au-dessous de 6 ou 7 mois.

Les "Allenburys" Foods sont préparés de façon à rendre le lait de vache semblable au lait humain, et sont digérés facilement.

Les 'Allenburys' Foods

NOURRITURE No 1. De la naissance à 3 mois — NOURRITURE No 2. De 3 à 6 mois — NOURRITURE No 3. De 6 mois à plus.

Pamphlet traitant de la Nourriture des Enfants, donné gratuitement.

ALLEN & HANBURYS Ltd., 37, Lombard Street, LONDON.

Blowing Rock

GREEN PARK HOTEL.

Au sommet de la Montagne Blue Ridge

4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

La température la plus élevée en tout est de 74 degrés

ECRIRE POUR TOUT RENSEIGNEMENT A

GREEN PARK HOTEL.

GREEN PARK, N.J.

SI VOUS ALLEZ A CHICAGO

DESCENDEZ AU

HYDE PARK HOTEL

A l'abri de l'incendie et dominant le lac Michigan dont il n'est distant que de 300 pieds.

PRIX MODERES.